T.S.F.

Programmes du mercredi 25 janvier 1939

RADIO P.T.T. NORD À LILLE (247,3 m.).
6 h. 40 : Disques.
7 h. 20 : Silence.
8 h. : Concert.
8 h. 25 : Disques.
8 h. 40 : Disques : Marches.
9 h. 10 : Disques : Fantaisies en patois de Lille.
9 h. 20 : Emission radio scolaire.
10 h. : Disques : Violon et orchestre.
10 h. 20 : Disques : Concert varié.
10 h. 40 : Disques.
10 h. 50 : Concert donné par l'orchestre de la station : « La Dame de Pique », ouverture (Suppé) ; Le dernier amour, csardas (Gung'l) ; « La jolie parfumeuse », fantaisie (Offenbach) ; Boîte à musique et piano-la (Antigna) ; Sérénade madrilène (De Mesquita) ; « L'Amour masqué », fantaisie (Messager) ; A Malaga, suite d'orchestre (Curson).
11 h. 30 : Disques : Refrains.
11 h. 45 : Concert donné par l'orchestre de la station : Valse des blondes, valse (L. Jeanne) ; Salut d'amour (Elgar) ; Polonaise en la (Chopin) ; Ouvert. de comédie espagnole (Keler Bela) ; Danse caractéristique (Tschaikowsky).
12 h. 15 : Disques.
12 h. 25 : Emission touristique.
12 h. 30 : Concert donné par l'orchestre de la station : Lilla, one-step (Vincent Scotto) ; « La belle Galathée », ouverture (Suppé) ; « La fille de Madame Angot », fantaisie sur l'opéra-comique (Charles Lecocq) ; « Rip », ouverture de l'opéra-comique (R. Planquette).
13 h. 18 : Cours de Bourse (premiers cours des rentes).
13 h. 20 : Disques : Airs sélectionnés de « Rip », opérette de Robert Planquette.
13 h. 40 : Disques : Extraits de films.
14 h. : Cours de la Bourse de Lille.
14 h. 05 : Emission économique et sociale.
14 h. 20 : Concert donné par le jazz fantaisiste Dehette et Duchêne : Leit motiv First mélody, fox (Dehette et Duchêne) ; Aimes-vous... dit mon cœur, fox (Lane, par. Hennevé) ; Oh dear ! what the matter be, fox (Sid Phillips) ; Les oiseaux de Paris, step (Charles Trenet) ; My waltz for those in love, valse (Kennedy) ; De temps en temps, slow-fox (Edwards, par. Lenoir). — Tour de chant de Bernoville : Mon cœur est tombé (Aubret et Gabaroche) ; Song of India, arr. du célèbre « Chant Hindou » (Rimsky-Korsakoff, arr. Tommy Dorsey). La distribution des prix, sketch (Yatove, par. Ginet) ; Wabash blues, fox avec un chorus pour piano solo (Meinken, par. Victor Charlier) ; La chanson du cœur, valse du film « Le chanteur de minuit » (Mistaki, par. Hornez) ; The chestnut tree, nouvelle danse (Kennedy) ; Partout, c'est l'amour (Erwin, par. Poterat) ; Carina Mia, slow-fox (Rosen, par. Vandair) ; Je veux fermer mon cœur, fox (Eaton) ; Bei mir bist du schon, fox (Secunda, par. Jacobs) ; Leit motiv, First mélody, fox (Dehette et Duchêne).
15 h. 15 : Emission radio scolaire.
16 h. : Concert.
16 h. 25 : Récital d'orgue donné par M. Albert Heinrich, en l'église du Sacré-Cœur de Tourcoing : Prélude et fugue de Walther, Minuetto (Gigout) ; Troisième choral de Franck ; Lied (Vierne) ; Allegretto (Gabriel Dupont) ; Toccata (Callaerts).
17 h. : « La voix de notre Université : Une grande œuvre française et régionale : la gare triage de Lille-Délivrance », par M. Lequeux.
17 h. 20 : Disques.
17 h. 45 : Variétés.
18 h. 30 : Radio scolaire.
19 h. : Disques.
19 h. 10 : « Nos amis les jardins », causerie par M. Lenfant.
19 h. 20 : Disques.
20 h. : Quart d'heure de chant par M. Massy : La parole (Alex. Georges) ; Chanson du mendiant (Withol) ; Les matelots (G. Fauré) ; Le joueur de vielle (Schubert) ; L'enamourée (Reynaldo Hahn).
20 h. 15 : « La minute du Conseil de gérance ».
20 h. 30 : Festival R. Strauss avec l'orchestre national.

RADIO-PARIS (1.648 m. 2, 80 kw.). — 9 h. : François-Métiers. Musique légère. — 10 h. : Disques : Petrouchka (Strawinsky). — 11 h. : Concert varié. — 12 h. 10 : Mélodies par Lise Daniels. — 12 h. 25 : Politique. — 13 h. 45 : Concert varié : « Blanche-Neige », extraits (Churchill) ; Chanson de Solveig (Grieg) ; Jardins au clair de lune ; Gitanes (Carma) ; Légendes de la forêt viennoise (J. Strauss). — 13 h. 45 : Emission des jeunes. — 14 h. 15 : Violoncelle par R. Bessis. — 14 h. 30 : Concert : Nouveautés musicales. — 14 h. 45 : Chroniques. — 15 h. 30 : Disques. Mélodies. — 16 h. 15 : Revue des revues littéraires. — 16 h. 45 : Piano. — 17 h. : Concert varié : Djamileh, ouvert. (Bizet) ; « Indian Canzonetta » (Dvorak) ; Sérénade d'automne (Chaminade) ; Danses alsaciennes (Levadé). — 17 h. 45 : Pensée antique, pensée moderne. Disques : Chansons de Bilitis (Debussy). — 18 h. 25 : Piano : Musique belge. — 19 h. : « Le chant à travers les siècles », par G. Martinelli. — 19 h. 20 : Violon : Sonate et sarabande (Saint-Saëns). — 20 h. : « La vie de Victor Hugo ». — 20 h. 15 : Piano. — 20 h. 30 : « La littérature de l'orgue : œuvres de G.-F. Haendel ». — 21 h. : Variétés : Les ondes de Paris ; Un Parisien de Paris.

POSTE PARISIEN (312 m. 8, 69 kw.). — 11 h. 15 : Disques : musique lég. — 12 h. 5. Chant par Mme Mesrobian et Balachoff. — 13 h. 27 : Orgue de cinéma. — 18 h. 5 : Disques. — 19 h. 15 : Le calendrier musical. — 19 h. 35 : « Succès d'hier avec Yv. Guilbert et succès d'aujourd'hui avec Georgius. — 20 h. 20 : Potins de Paris, Revue de P. Ferrari et R. Carlès. — 21 h. 10 : Music-hall : Gilberte Legrand et Willy Maury. — 21 h. 40 : Une histoire vraie. — 22 h. 10 : « A quoi rêvez-vous ? » — 22 h. 25 : Espoirs d'aujourd'hui, étoiles de demain. — 23 h. : Retransmission du « Don Juan ».

BRUXELLES (483 m. 9, 15 kw.). — 12 h. : Musique légère. — 12 h. 30 : Concert de jazz. — 13 h. : Musique lég. — 13 h. 30 : Jazz. — 14 h. : « La vie artistique » — 16 h. 55 : Disques. Conte. — 17 h. 40 : Pots pourris wallons. — 18 h. 15 : Œuvres de V. d'Indy. — 18 h. 45 : Violoncelle. — 19 h. : Chronique. — 20 h. : « Personnages d'opérettes ». — 20 h. 45 : Piano. — 21 h. : « Le bâtiment », reportage. — 21 h. 30 : Musique syncopée : « Cole Porter », Orchestre de jazz.

RADIO-COURTRAI (202 mètres 5). — 7 h. : Matinée du W.V.R.O. — 12 h. : Musique légère. — 13 h. 15 : Concert. — 13 h. 30 : Bourse du Travail. — 12 h. 45 : Intermède d'accordéon. — 13 h. 15 : Concert. — 13 h. 30 : Opérettes. — 14 h. : Violon et orgue. — 14 h. 30 : Chronique du livre. — 14 h. 45 : Danses avec castagnettes. — 15 h. : Concert. — 15 h. 20 : Musique symphon. — 15 h. 45 : Valses. — 16 h. : « Faust » (Gounod). — 16 h. 30 : « Pour le thé ».

RADIO-LUXEMBOURG (1.304 mètres). — 8 h. : Concerts anglais. — 10 h. 45 : Concert varié. — 11 h. 15 : Disques demandés. — 12 h. 5 : Musique d'opérettes. — 13 h. : Loisirs et jeunesses du monde. — 13 h. 30 : Soli de chant. — 14 h. : Concerts anglais. — 17 h. 30 : « Passe-temps des dames et des demoiselles ». — 18 h. : « L'art à l'école ». Demi-heure patriotique. — 20 h. 25 : Revue avec Roméo Carlès et Pierre Ferrari. — 21 h. 5 : Théâtre avec la vedette surprise. — 21 h. 45 : Extraits de la conférence de L. Gillet : « Dante et l'Italie ». — 22 h. 10 : Concert : Musique anglaise. — 23 h. : Jazz.

NATIONAL (1.500 mètres, 150 kw.). — 11 h. 5 : Piano et violon. — 11 h. 30 : Relat. culturelles franco-britannique. — 11 h. 50 : Récital d'orgue de cinéma. — 13 h. : Musique de danse. — 14 h. 5 : Radio scolaire. — 14 h. 50 : Violon. — 15 h. 5 : Musique légère française. — 16 h. : Service religieux. — 17 h. : Disques. — 17 h. 20 : Jazz. — 19 h. : Concert instrumental et vocal. — 20 h. 15 : Orchestre : Tancrède (Rossini) ; Le songe d'une nuit d'été (Mendelssohn) ; Obéron, airs (Weber) ; Le chasseur maudit (C. Franck). — 21 h. 25 : Musique légère tchèque. — 22 h. 10 : Musique de chambre classique : Œuvres de Beethoven, Purcell, Samuel Wesley, Schubert, Rich. Strauss, Wolf et Walton. — 23 h. 30 : Musique légère anglaise.

LONDRES REGIONAL (342 m. 1, 30 kw.). — 10 h. 45 : Orchestre. — 11 h. 45 : Disques (Donizetti). — 13 h. 40 : Chansons d'amour. — 14 h. : Concert. — 14 h. 45 : Danse. — 15 h. : Musique classique. — 16 h. : Musique légère moderne. — 16 h. 30 : Récital instrumental et vocal gai. — 17 h. : L'heure des enfants. — 18 h. : Récital d'orgue. — 18 h. 25 : Un nouveau jeu musical. — 19 h. 30 : Cabaret des montagnards. — 21 h. 15 : Spectacle de variété de l' « Hippodrome Théâtre ». — 22 h. 25 : Orchestre. — 23 h. 30 : Chœurs.

Pour choisir en Radio et en Cinéma un seul guide :
CHOISIR
le grand HEBDOMADAIRE de la famille
CHOISIR, 139, rue du Fbg-St-Honoré, PARIS (8e), C.C.P. Paris 1906-78. - Abonnements : 1 an, 40 fr. Propagande, 6 semaines, 5 fr. Spécimen gratuit sur demande.

BELGIQUE

MOUSCRON, 105, rue de la Station. (Téléphone 5.44.)

Le nouveau gouvernement belge s'est présenté devant la Chambre

L'assemblée se prononcera mardi prochain sur l'ordre du jour de défiance déposé par le groupe communiste

Le nouveau gouvernement Spaak s'est présenté mardi devant la Chambre. La séance ouverte à 14 heures, sous la présidence de M. Huysmans, a débuté par des discours du président de la Chambre et du premier ministre à la mémoire de M. Vandervelde. La Chambre a écouté debout le rappel de la vie du grand parlementaire disparu.

La politique gouvernementale

M. Spaak, premier ministre, a fait ensuite des déclarations dans lesquelles il s'est référé à ses précédents exposés.

Il a affirmé qu'il poursuivrait la réalisation de son programme mais, se rendant compte de la carence du gouvernement et du parlement à administrer le pays, il a demandé la réforme du travail parlementaire, notamment pour le vote rapide des budgets, des lois sur le chômage obligatoire, le redressement économique, la défense de l'agriculture, de l'industrie et des classes moyennes.

La collaboration du Parlement, a-t-il conclu, est indispensable pour le bon gouvernement du pays.

M. Dijon (catholique), en son nom personnel, s'est élevé contre l'impuissance du gouvernement à faire face aux nécessités du pays.

M. Daye (rexiste) a regretté la carence ministérielle.

M. Carton de Wiart, au nom de la droite, a fait confiance au gouvernement, confiance vigilante cependant, parce que les catholiques n'admettront pas que les réformes de structure soient encore retardées, et que la situation financière ne soit pas assainie. Ils repousseront, en tout cas, ce qui tendrait à augmenter les charges qui pèsent sur le pays.

M. Tollenaere (nationaliste flamand) a refusé la confiance, parce que le gouvernement ne donne pas, a-t-il dit, satisfaction aux Flamands.

M. Bohy, au nom du parti socialiste, a fait confiance au gouvernement. Il a cependant exprimé l'espoir que celui-ci ferait entendre sa voix au comité de non-intervention en Espagne.

M. Relecom (communiste) a refusé toute confiance au gouvernement et déposé un ordre du jour dans ce sens.

M. Hubin (socialiste) a accordé au gouvernement une confiance conditionnelle.

M. Van Glabèke a demandé des éclaircissements sur la politique touristique.

M. Maes (catholique) a insisté en faveur de la protection de l'agriculture, puis le débat a été clos.

La Chambre votera mardi prochain sur l'unique ordre du jour déposé par les communistes, et qui implique la méfiance au gouvernement.

LES DIVISIONS DU PARTI SOCIALISTE

M. de Brouckère annonce qu'il n'assistera plus aux réunions du parti

M. de Brouckère, qui fut, avec M. Vandervelde, le grand vaincu du dernier congrès socialiste, constate, dans « La Wallonie Socialiste », organe de l'extrême-gauche, à Liége, que ses partisans « se sentent à la fois humiliés et déçus. Il en est, dit-il, qui, cédant à une sorte de lassitude, veulent se désintéresser de tout, se demandant à quoi bon continuer leur effort. Il en est même qui veulent quitter le Parti, pour donner à leur protestation plus de force.

« Je comprends votre chagrin et même votre colère. Vous dirai-je que je les partage ? Mais ce n'est pas le Parti, j'entends le « vrai » Parti, la communauté des membres qui va à Burgos. Le Parti est resté fidèle à lui-même, et si l'on a agi à l'encontre de sa volonté, sa volonté demeure. Dès lors, le quitter ou se désintéresser de sa vie au moment où plus que jamais, il a besoin de toutes ses forces vives, ce serait le trahir ».

M. de Brouckère termine en déclarant qu'il renonce à assister encore aux assemblées du Parti socialiste et qu'il va reprendre contact avec les travailleurs. Il ajoute :

« Et puis, il faut bien que je le dise, je me sens mal à l'aise, depuis le congrès, au milieu de ceux qui ont dit au nom du prolétariat ce que le prolétariat ne voulait pas qu'on dise ».

AU SÉNAT

La séance s'ouvre à 14 h., sous la présidence de M. Moyersoen.

Le Sénat adopte un projet de loi accordant au gouvernement des crédits supplémentaires. Il entame la discussion du budget de l'instruction publique.

M. Dierckx, ministre, défend le budget, en majoration constante depuis 1935, et qui s'élève aujourd'hui à 1.235 millions. Il a recherché vainement, dit-il, quelles étaient les compressions que l'on pouvait faire sur les dépenses.

La séance est levée à 17 h. 30.

Les audiences au palais

Le Roi a reçu lundi matin, au Palais M. Janssen, ministre des finances.

Un buste de Léopold III est inauguré au Sénat

Mardi, avant la séance officielle du Sénat, a été inauguré, dans les salons, un buste de Léopold III, ancien sénateur.

Ce buste est l'œuvre du sculpteur Rombaux.

L'index-number est en hausse d'un point pour l'ensemble du pays

L'index number, arrêté au 15 janvier, est de 769 pour le royaume, contre 768 le mois dernier. Il s'établit comme suit : à Bruxelles, 835 contre 838 en décembre ; à Anvers, 807 contre 807 ; à Gand, 768 contre 766 ; à Liége, 774 contre 776.

Les provinces donnent : Anvers, 786 ; Brabant, 778 ; Flandre occidentale, 755 ; Flandre orientale, 756 ; Hainaut, 766 ; Liége, 772 ; Limbourg, 773 ; Luxembourg, 751 ; Namur, 761.

L'index de stabilisation pour le royaume s'élève à 98 2.

Un hommage à Emile Vandervelde

Au cours d'une séance de la Commission administrative des prisons de Bruxelles, un hommage a été rendu à la mémoire d'Emile Vandervelde, dont le président de séance a rappelé l'action humanitaire dans la réforme pénitentiaire opérée en Belgique.

Les ententes industrielles en vue d'une réduction de la production

Dans certains milieux industriels belges, on préconise la réglementation et même la réduction de la production avec le concours de l'Etat en vue d'éviter l'avilissement des prix et une concurrence abusive. Deux nouvelles sections de la métallurgie, la boulonnerie et la clouterie-tréfilerie, expriment le vœu que la production, dans leur spécialité, soit réduite. Il s'avère, en effet, qu'un rendement trop élevé ne peut être maintenu qu'à la faveur d'une exportation en sensible progrès.

D'autre part, une restriction trop élevée, pourrait aggraver le chômage.

Dans cette alternative, il serait prudent d'étudier une réorganisation du travail, de manière à sacrifier le moins possible d'ouvriers.

La tempête sur le littoral

Une violente tempête, avec fortes rafales de vent soufflant de ouest-nord-ouest, sévit sur la mer du Nord et le littoral belge.

Les différents postes de sauvetage de la côte sont alertés et la flottille de pêche reste au port.

Le tragique accident d'automobile d'Uccle

Contrairement à ce qui avait été annoncé, Mlle Angèle Coopmans, une des victimes du tragique accident qui s'est produit dimanche matin à Uccle, n'a pas dû et ne devra pas subir l'amputation des deux jambes.

L'état de la jeune fille atteinte de plusieurs fractures, est considéré comme satisfaisant.

L'état des trois autres victimes est stationnaire.

Un homme trompé par l'obscurité blesse grièvement son fils, en croyant tirer sur un cambrioleur

Dans la nuit de lundi à mardi, à Bas-Oha, M. et Mme Jacques Vieuxtemps (laitiers, étaient réveillés par un bruit suspect et croyaient avoir entendu un cambrioleur.

Le père, qui, quelques semaines plus tôt, avait été victime d'un vol, s'arma d'une carabine, ouvrit doucement la fenêtre, aperçut un homme qui regardait par le trou de la serrure et, croyant avoir affaire à un voleur, fit feu sur lui.

Il rechargeait son arme, lorsqu'il reconnut la voix de son fils, qui gisait sur le sol, blessé à la tête, à l'épaule et aux mains.

Le malheureux fut conduit à l'hôpital de Huy dans un état alarmant.

Cette tragique méprise est due au fait que l'aîné des fils, âgé de 24 ans, garçon boucher à Liége, devait rentrer chez ses parents : ayant manqué le train, il essaya vainement de téléphoner pour les prévenir qu'il n'arriverait que dans la nuit. Il descendit à Huy-Nord vers minuit un quart et fit le reste de la route à pied. Vers 1 h. 30, il sonnait à la porte du domicile paternel et le drame se produisit.

FLANDRE OCCIDENTALE

MENIN

LA VIE OUVRIERE CHRETIENNE. — Audiences sénatoriales : samedi 28 janvier, de 8 h. 30 à 10 h., M. le sénateur Bossuyt, de Courtrai, se tiendra à la disposition de chacun, pour tous renseignements, à la Gilde des métiers, Grand'place, 25, à Menin. — Commission centrale : vendredi 27, à 18 h. 45, réunion. — Symphonie : jeudi 26, à 19 h. 30, répétition. — Harmonie : vendredi 27, à 20 h., grande répétition générale. — Concert : dimanche prochain, 27 janvier, l'harmonie ouvrière « Les enfants chrétiens de la Lys » donnera un concert artistique devant le jury provincial, avec au programme l'œuvre classique « Lohengrin » ; la seconde partie du programme comportera des œuvres musicales diverses et une spirituelle comédie (location dimanche 29, de 11 h. à 12 h). — Bibliothèque publique « Vers plus de lumière » ouverte aujourd'hui mercredi 25 et vendredi 27, de 17 h. à 19 h. et dimanche 29, de 10 à 12 h. — Orthopédie : consultations pour les membres de la mutualité ouvrière chrétienne, samedi 28, à 15 h., en la clinique St-Georges, rue de Lille. — Jeu de « cible » : résultats du championnat : 1. Arthur Belper et Roger Verscheure ; 2. Jean Vandorme et Joseph Herman ; 3. Frans Desloover et Marcel Nowé ; 4. Téléphore Vanasche et Maurice Callewaert. — Syndicats : c'est le dimanche 12 février prochain, à 17 h. 30, qu'aura lieu la grande réunion générale, au cours de laquelle M. l'abbé Ketels, prévôt, prendra la parole ; pour terminer : le film de la manifestation ouvrière chrétienne à Gand, le 7 août 1938.

UN CHARRETIER TOMBE SOUS SON CAMION ET EST GRIEVEMENT BLESSÉ. — M. Alois Deprez, demeurant à Dadizeele, hameau de Hooghe, revenait de Menin, à 14 h., avec un chargement de charbon. Au « Klephoek », M. Deprez, pour laisser le passage à un autre véhicule, sauta de son camion afin de se placer à la tête de son attelage, mais il tomba et fut grièvement blessé en divers endroits.

UN CAMION SE RENCONTRE AVEC UN TRAMWAY. — Lundi soir, vers 18 h., sur le pont de la Lys, rue de Lille, un camion appartenant à MM. Vuylsteke frères, rue de Bruges, à Menin, piloté par M. Gaston Tubart, 33 ans, demeurant à Halluin, en voulant éviter trois cyclistes est entré violemment en collision avec un tramway électrique de la ligne Menin-Station - Menin-Baraques, piloté par M. Emile Vandamme, demeurant à Gheluwe. Il a fallu recourir à l'aide d'un autobus pour enlever le camion du milieu de la route.

Au cours de l'accident un rétroviseur à gaz a été brisé.

Le camion et le tramway ont subi des dégâts considérables. La circulation, très dense à cette heure, rue de Lille, a été interrompue assez longtemps.

UNE FEMME SE TROUVE MAL DANS LA RUE. — Lundi, Mme Julien Vandamme-Sieuw, demeurant rue du Général-Leman, 4, à la « Campagne Rouge », s'est affaissée brusquement sur un trottoir de la rue Royale.

Après avoir reçu les soins du docteur Tyberghien, elle a été ramenée chez elle.

UN ACTE DE PROBITE. — M. Léon Parmentier, demeurant rue de Bruges, a trouvé, rue de Lille, aux Baraques, une roue d'automobile. Il en a fait la déclaration à la police, qui a pu rendre l'objet à son propriétaire, M. Paul Vandepoele, de Becelaere.

COURTRAI

Une déclaration de M. Mayeur, bourgmestre, sur le programme de la nouvelle administration communale

La première réunion du Conseil communal depuis l'installation du nouveau Collège échevinal, s'est tenue lundi soir, sous la présidence de M. Arthur Mayeur, bourgmestre, qui a fait une importante déclaration, au nom de la majorité, sur le programme général de la nouvelle administration. Celle-ci, a déclaré M. Mayeur, compte poursuivre l'œuvre entreprise par l'ancien Collège en continuant une politique d'équilibre budgétaire, de résorption du chômage et d'urbanisme.

Le bourgmestre a ensuite esquissé les projets dont l'exécution est envisagée par la nouvelle administration.

Au point de vue de l'hygiène et de la santé publique : extension des réseaux de distribution d'eau potable et d'égouts, création d'un laboratoire communal d'analyse des denrées alimentaires.

Pour la résorption du chômage, particulièrement dans l'industrie du bâtiment, la ville projette de construire un musée des Beaux-Arts, un garage et des bureaux pour le service des immondices, un nouvel arsenal de pompiers, des nouveaux locaux pour les services administratifs et policier (à cet effet, la ville a acquis trois propriétés dans la rue Papen), une académie de musique.

A échéance plus lointaine, l'administration envisage la construction d'un bassin de natation couvert et d'un nouvel abattoir communal.

Afin d'assurer la protection des populations civiles en cas de bombardements aériens, la ville a prévu dans tous les cas la construction de caves pouvant servir éventuellement d'abris. Pour les autres quartiers de la ville, d'autres initiatives sont à l'étude. L'administration poursuivra aussi l'amélioration de l'éclairage public en dotant celui-ci de dispositifs permettant de le camoufler en cas de danger aérien.

Pour le tourisme, la ville amplifiera sa propagande par l'organisation de fêtes, etc.

Sur un pied d'égalité complète entre écoles libres et écoles officielles, l'administration entend favoriser la culture physique pour les enfants et poursuivre la modernisation des locaux scolaires ; elle désire aussi encourager la construction de maisons ouvrières afin d'obtenir la disparition des taudis.

Les œuvres de prévoyance sociale seront soutenues comme par le passé. Les arts seront protégés et les groupements qui s'en occupent bénéficieront d'encouragements.

Enfin, la nouvelle administration tient à déclarer qu'elle entend garder à la ville son caractère flamand et encourager la culture flamande.

M. Mayeur a terminé sa déclaration en disant que l'administration n'aurait en vue que le bien général de toute la population.

Deux cyclistes sont sérieusement blessés par des automobilistes qui prennent la fuite

Au bord de la rue de la Lys, un accident assez sérieux s'est produit lundi vers midi quarante. Un cycliste, M. Joseph Bruneel, domicilié à Courtrai, 24, rue de Gand, a été tamponné par une automobile dont le conducteur a continué sa route. Celui-ci a cependant été reconnu par un témoin de l'accident, comme étant un habitant de Bisseghem.

M. Bruneel a été blessé aux jambes. La police va vérifier l'identité du chauffeur.

— Le même jour, dans la soirée, vers 19 h. 25, un accident semblable s'est produit rue du Parc. Cette fois, le cycliste, M. René Dufromont, demeurant à Courtrai, 56, Marché au Bétail, a été happé par une automobile portant la plaque n° 178.129, dont le conducteur a poursuivi son chemin.

M. Dufromont a été relevé, grièvement blessé sur tout le corps. Après avoir reçu sur place les premiers soins du docteur Bourgois, la victime a été transportée à l'hôpital civil de la rue de Buda.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL. — L'utilité de la presse.... — Devant le tribunal correctionnel à trois juges a comparu Jeanne Manniez, de Tourcoing, qui avait extorqué de l'argent chez un habitant de Reckem et chez M. Velghe, de Mouscron. Elle se disait envoyée par le cousin de ce dernier qui habite Lille. M. Velghe lui remit 120 fr. et reçut la promesse que le tout serait remboursé le lendemain, mais la femme Manniez ne donna plus signe de vie...

Le président demande à M. Velghe s'il ne lit pas les journaux. En effet la presse a relaté à diverses reprises les agissements de Jeanne Manniez, qui s'était fait une spécialité dans ce genre d'escroqueries.

De cette observation d'un magistrat on peut conclure que la presse en remplissant son rôle d'informateur, peut être fort utile...

— Le double accident mortel de Cuerne. — Le 12 octobre au crépuscule, chaussée de Bruges, près du hameau « Drille », à Cuerne-lez-Courtrai, une automobile conduite par M. Maurice Balcaen, de Gulleghem, renversait un jeune garçon, Romain Holvot, de Cuerne, qui fut tué sur le coup. L'automobile en voulant éviter l'enfant escalada la piste cyclable et happa un cycliste, M. Paul Naessens, 35 ans, de Gulleghem, qui succomba quelques heures après. Le tribunal a estimé qu'une grande part de responsabilité incombait à la jeune victime qui traversa la route sans regarder autour d'elle. L'automobiliste a été condamné à 700 fr d'am. Les dommages-intérêts, pour les deux victimes, ont été réglés à l'amiable.

— Attentat à la pudeur. — Masselis a été arrêté préventivement, étant en état d'ivresse, pour avoir attaqué sur la chaussée de Lauwe à Menin, une cycliste sur laquelle il voulait exercer des violences. Le tribunal l'a condamné à trois mois de prison et 182 fr. d'amende.

UN TRAMWAY A VAPEUR TAMPONNE UNE AUTOMOBILE. — Mardi matin, vers 10 h. 15, au carrefour de la rue de Tournai et du boulevard du chemin de fer, un tramway vicinal se dirigeant vers la gare a tamponné une automobile conduite par M. Désiré Laneau, d'Harlebeke, qui venait de traverser le passage à niveau en direction du centre de la ville. Sa voiture a été traînée sur plusieurs mètres. L'aile droite a été sérieusement endommagée, la portière avant a été transpercée par le tampon du tram. Heureusement, il n'y a pas eu d'accident de personne.

AELBEKE

ETAT CIVIL. — Publication de mariage. — Maurice Vanmeenen, boucher et Oda Verbrugge, cultivatrice.

LAUWE

UN VOL DE 9.000 FRANCS. — Mardi pendant une courte absence des propriétaires, des individus se sont introduits chez M. Coulombier, cabaretier, demeurant Place-Verte, à Lauwe.

En fouillant une chambre à coucher, ils ont découvert et emporté une somme de 9.000 francs qui se trouvait dans le tiroir d'un meuble.

MOUSCRON

L'extradition d'un quatuor d'individus, dont un Tournaisien, réclamés pour escroqueries

Mardi matin, les autorités françaises ont remis entre les mains des gendarmes de Mouscron, à l'extrême-frontière de la Marlière, un quatuor d'individus arrêtés en France et réclamés par la justice belge.

Il s'agit d'Adéline Decoux, 55 ans, ménagère, domiciliée rue du Bois, à Spy, réclamée par le tribunal de première instance de Charleroi pour purger une peine de huit mois de prison du chef de soustraction frauduleuse ; Joseph Jugheim, 21 ans, employé, domicilié à Anvers, rue Edeling, originaire d'Aix-la-Chapelle, réclamé par le parquet d'Anvers du chef de vol, faux et escroqueries ; Léon Wilmus, 40 ans, représentant de commerce, domicilié à Bruxelles, boulevard Brand-Withock, 128, qui doit purger une peine de trois ans et sept mois de prison infligée par défaut par le tribunal de Bruxelles du chef de vol. Enfin, le quatrième est un représentant de commerce tournaisien, Henri Demette, 40 ans, domicilié 2, rue de l'Arbalette, à Tournai, réclamé du chef de faux, usage de faux et abus de confiance.

Tous les quatre ont été immédiatement dirigés sur la prison de Courtrai par les soins de la gendarmerie locale.

TEINTURERIES REUNIES. — Deuil en 24 h. Aucun frais port. Noir fin garanti ne déteignant pas. Succursales : 112, rue de la Marlière ; 155, rue du Mont-à-Leux. 9717

Le R.P. Arthur Hennebert va faire, au Tuquet, trois conférences sur « Les idoles des temps modernes »

Sous les auspices de la section du Tuquet du groupement d'Action catholique des adultes, un cycle de conférences religieuses aura lieu les lundi 30, mardi 31 janvier et mercredi 1er février prochains, au Tuquet.

C'est un éminent prédicateur, dont l'éloge n'est plus à faire ici, le R.P. Arthur Hennebert, Rédemptoriste de la résidence de Lille, qui occupera la chaire de l'église de la Sainte-Famille pour y développer le sujet : « Idoles des temps modernes ». Ces conférences, qui s'adressent spécialement aux hommes, commenceront chaque fois à 19 h. 30.

A LA J. O. C. F. — La prochaine journée d'études fédérale aura lieu dimanche prochain, 29 janvier, dans la salle Sainte-Germaine.

CHEZ LES ANCIENS ELEVES DES FRERES MARISTES. — Ce mercredi, à 20 h., réunion du comité de l'Association, au local de la rue des Etudiants.

AU MARCHE HEBDOMADAIRE. — Voici quelques prix pratiqués au marché hebdomadaire du mardi 24 janvier : beurre, 25 frs le kilo ; œufs, 0 fr. 60 pièce ; pommes de terre, 0 frs 50 le kilo ; lapins tués, 15 frs le kilo ; vivants, 7 frs le kilo ; poules, 12 à 20 frs pièce ; poulets, 12 à 30 frs pièce ; pigeons, 3 à 5 frs pièce ; fromage, de 8 à 15 frs le kilo.

DEUX BELLES SOIREES AU RISQUONS-TOUT. — Dimanche prochain et le dimanche 5 février, chaque fois à 17 h., la Fanfare royale du Risquons-Tout donnera dans la salle Saint-Jean deux soirées dramatiques avec le concours du « Cercle des XX », qui interprétera l'amusante comédie en trois actes « Mon oncle et mon curé », de Lucien Dabril.

On peut se procurer des cartes chez M. G. Varrasse, ou au local de la Fanfare royale.

UNE COLLISION D'AUTOMOBILES GRANDE-RUE. — Mardi matin, vers 8 h., un accident d'automobiles est survenu Grande-Rue, à Mouscron, à peu près à hauteur de la rue du Châlet. En effectuant une manœuvre en marche arrière, une voiture conduite par M. Maurice Desmet, négociant, 116, Grande-Rue, est entrée en collision avec un véhicule piloté par M. Edmond Oosterlynck, comptable, 145, avenue du Parc à Mouscron, qui se dirigeait vers la frontière.

Il en est résulté des dégâts assez importants aux deux véhicules.

HERSEAUX

ETAT CIVIL. — Naissance. — Jean-Claude Geenens, rue de la Broche-de-Fer, 71.

HAINAUT

SAINT-LEGER

La gendarmerie a identifié et mis en état d'arrestation l'auteur de l'agression du pont du Sabotier

Nous avons relaté l'agression dont avait été victime, samedi, vers 18 h. 30, une habitante de Pecq, Mme Vercleven-Huvenne, domiciliée rue de Lannoy. Alors qu'elle roulait à bicyclette le long du canal, entre l'écluse d'Estaimpuis et le pont du Sabotier, un inconnu s'était précipité sur elle et l'avait bousculée si brutalement qu'elle était tombée à l'eau.

Ayant entendu du bruit, le mari de la victime — qui la précédait d'une dizaine de mètres — rebroussa chemin et parvint à tirer Mme Vercleven de sa fâcheuse position.

Quant au lâche agresseur voyant son coup manqué, il avait pris la fuite.

L'enquête de la gendarmerie a abouti, hier mardi, à l'identification du personnage : un habitant de Saint-Léger, Georges Gabrin, 42 ans, ouvrier d'usine, demeurant au Petit-Lannoy, qui a été déféré au parquet de Tournai et écroué.

TEMPLEUVE

DEUX ARRESTATIONS. — La gendarmerie a surpris hier mardi, en flagrant délit de vagabondage, Léopold Vandeweyde, 50 ans, originaire de Leupeghem. Il a été dirigé aussitôt sur l'asile de Merxplas.

En outre, elle a appréhendé et transféré à Tournai Clément Nalinnes, né à Jeumont le 11 juin 1899, qui faisait l'objet d'un arrêté d'expulsion.

TOURNAI

A l'Association des secrétaires communaux

Les secrétaires communaux de l'arrondissement de Tournai, se sont réunis. En ouvrant la séance, le président a rendu hommage à M. Delrue, secrétaire communal honoraire de Néchin, décédé la semaine dernière. En signe de deuil l'assemblée a observé une minute de recueillement. Lecture fut ensuite faite d'une lettre de remerciements de la famille Duquesne-Wattelet de la Vinelle, pour les marques de sympathie et de reconnaissance témoignées par l'Association lors des funérailles de l'ancien commissaire d'arrondissement.

M. Fontaine, secrétaire communal de Ramegnies-Chin, au cours d'une causerie a fait l'analyse des articles 112 et 113 de la loi communale, et a dépeint d'une façon très complète le rôle du secrétaire communal dans le travail administratif. Pendant plus de deux heures cette causerie fut suivie avec beaucoup d'attention par les très nombreux secrétaires. Aussi M. Auger, président, à l'issue de cet exposé a tenu à remercier M. Fontaine de son magnifique travail et du dévouement qu'il y a apporté, et en a profité pour adresser les félicitations de tous à ce jeune et actif secrétaire communal.

La prochaine réunion sura lieu le samedi 18 février, à 15 h. Une nouvelle causerie par un délégué du Comité provincial sera vraisemblablement faite.

LES POILUS DE FRANCE. — Le comité organise un concert artistique, à l'intention des « Amitiés franco-belges », le 2 février, à 20 h., en la Halle-aux-Draps, de Tournai.

Avec le Cercle philanthropique de Tournai figurent notamment au programme les noms de Mme Leseau, Mlle G. Camart, MM. Frans Hernoult, H. Hellin, P. Duchateau, M. Dufour, H. Roy, G. Camart, L. Despreta, R. Delmotte et les excentriques frères Jono.

Le comité prie les membres actifs et honoraires qui n'auraient pas reçu d'invitation de se faire connaître au plus tôt.

CONCERT DE LA SOCIETE DE MUSIQUE. — A partir de lundi prochain, la location sera ouverte maison Decallonne, Tournai, pour le concert de la Société de musique du 12 février.

Les œuvres inscrites au programme seront exécutées sous la direction de M. Léon Jongen et avec M. Dumortier pour interprète.

Prix des places pour non-abonnés : 27, 20, 10 et 5 francs.

AU TOURNAISIS AVICOLE ET HORTICOLE. — Exposition internationale organisée par le Cercle royal avicole anversois, des 6, 7, 8 et 9 janvier. — Plusieurs membres de la société se sont distingués à cette manifestation où la France, l'Angleterre, la Hollande, le Danemarck, la Yougoslavie, la Suède, le Luxembourg, la Suisse, etc..., étaient représentés.

M. Léon Pierre, 32, rue Albert Ier, à Kain, en volailles naines de race belge « Mille fleurs du Tournaisis », obtient, avec cinq sujets présentés, trois prix d'honneur, un premier prix, un deuxième prix et remporte un couvert, don de la Fédération provinciale d'Anvers, pour le plus beau coquelet.

En pigeons, M. Rosier Hantson, Grand'route de Lille, à Hertain, avec trente et un sujets présentés, obtient vingt-trois prix d'honne